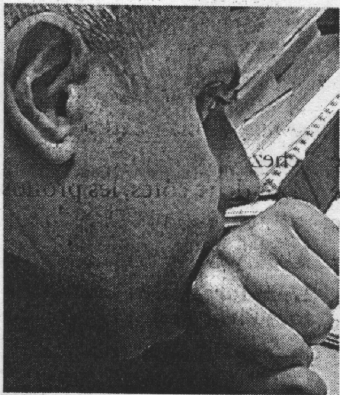


Patrick Fossier est toujours à la recherche de son fils



Patrick Fossier. DDM, M. L.

Patrick Fossier est cadre dans une entreprise de l'ouest toulousain. Il y a deux ans, une relation avec une ressortissante allemande habitant Tournefeuille, donne naissance à un petit Elvin. Le bébé sera déclaré de père inconnu dans une maternité de la Ville rose. Patrick s'en rend compte et réussit à faire modifier l'acte de naissance. Mais au regard de la loi allemande, le droit

de la mère est imprescriptible et le bébé est enregistré sous le nom de la génitrice. Elvin est donc allemand; ce que le père dénonce fermement.

Entre temps, la rupture du couple est consommée. Selon Patrick, la famille a facilité «l'évasion de son fils vers l'Allemagne afin qu'il ne puisse bénéficier du droit de visite». Le tribunal de Toulouse lui donnera raison en son jugement du 30 septembre, jamais exécuté. La justice allemande, refusant de corriger l'état civil, maintient que l'affaire doit être plaidée outre-Rhin. Et en déniaut à Patrick Fossier la paternité d'Elvin, le somme de régler la pension. Résultat de ce dossier juridico-administratif, avec l'Europe pour cadre : un père de famille n'a pas vu son fils depuis 18 mois.

Ce soir, Patrick Fossier fera l'objet d'un reportage à 20h50 dans l'émission «Affaires de famille», sur M6.